



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 11 septembre



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



@SNUIPP66

Evaluations nationales

Les évaluations au CP et au CE1 généralisées à cette rentrée et annoncées à grand renfort de communication marquent le retour des évaluations nationales standardisées. Avec la mise en place à venir de l'agence de l'évaluation, cette "culture de l'évaluation", selon les termes du ministre, serait la première étape d'un pilotage par les résultats.

[Consultez ici ce qu'en pense le SNUipp-FSU](#)

La feuille de paie en ligne

L'arrêté du 30 juillet 2018 du Ministre de l'Éducation nationale institue la mise à disposition et la conservation sur support électronique des bulletins de paie. Cette décision prend effet au 1er septembre 2018, pour les fonctionnaires et au 1er avril 2019 pour les agents contractuels de l'Éducation nationale. Jusqu'à ces dates les bulletins de paie "papier" seront encore transmis.

Prudente, l'administration devrait toutefois poursuivre les envois "papier" durant les six prochains mois, le temps que le dispositif soit opérationnel dans tous les départements et de régler de toujours possibles bugs...

A la demande de l'agent, la remise de la fiche de paie en format papier est possible durant la durée où le collègue se trouve dans les situations suivantes :

- **pour les fonctionnaires** : congés maladie ordinaire, CLM, CLD ;
- **pour les contractuels** : congés maladie, congés de grave maladie, congés suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle.

A noter que le congé maternité est écarté.

Les documents enregistrés dans l'espace numérique sont conservés tout au long de la carrière de l'agent et jusqu'à la fin de la cinquième année suivant celle de la liquidation de ses droits à pension.

[Retrouvez toutes les infos dans l'article complet,](#)
[ainsi que le lien vers la plateforme ensap](#)

Annonces sur le budget 2019

Fin août, le Premier ministre dévoilait dans un entretien accordé à la presse les premières orientations budgétaires pour 2019. Avec une révision à la baisse de la croissance à 1,7%

au lieu des 2% prévus, le gouvernement durcit le ton par rapport aux annonces de début de l'été et poursuit la baisse du déficit budgétaire.

La transformation de l'action publique constituera l'un des principaux leviers d'économies, aux dépens des services publics, des fonctionnaires et des populations les plus fragiles. L'effort sera aussi demandé aux ménages, aux bénéficiaires des transferts sociaux, aux retraité-es, sans que soient remises en cause les mesures favorisant les entreprises et les plus riches.

[Lire la suite et les conséquences sur la fonction publique en cliquant ici](#)

Un peu de respect, Monsieur Griveaux

Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, n'est jamais en peine d'une formule choc et vient encore de le montrer sur les antennes d'Europe 1. Afin d'installer dans l'opinion publique l'idée du salaire au mérite pour les enseignants, il les accuse de « flinguer » 20% d'une génération d'élèves. Rien que ça !

La ficelle est un peu grosse quand les difficultés de l'école française, qui échoue particulièrement à faire réussir ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire, sont connues depuis bien longtemps.

[Lire l'article complet ici](#)



Infos

Notre carrière, le dossier du SNUipp-FSU 66

16 pages pour faire le point sur la carrière des enseignants : rémunération, avancement, temps de travail, mobilité...

Déroulement de carrière, rémunération, temps de travail, mobilité, action sociale, CHSCT, contractuels enseignants ou non... Une brochure pour faire le tour des préoccupations fortes des personnels dans les écoles. Connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel.

[Accès direct à la brochure en ligne ici](#)



Calendrier

RIS

Les RIS sont devenues les seuls véritables moments d'échanges entre collègues. Elles permettent de mettre l'accent sur des "problèmes de terrain" et de faire émerger des propositions pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Le SNUipp-FSU s'est toujours engagé à être le porte-parole de la profession dans toutes les instances statutaires, au niveau départemental comme au niveau national. Avec le nouveau calendrier des animations pédagogiques faisant des maths et du français la seule priorité : nous réitérons nos revendications faites en CAPD de juin : aucun caractère n'est obligatoire dans les textes : seules les 18h le sont ! Le SNUipp-FSU 66 vous invite donc à participer massivement aux RIS qu'il organise sur le temps de travail, y compris devant élèves, et s'opposera à toute interprétation restrictive du droit syndical.

2 possibilités pour les RIS :

* 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves ou
Ou

*3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

-Mercredi 7 nov. 9h: ESPE

-Mardi 13 nov : 17h : Thuir

-Mercredi 14 nov : 9h : La Cabanasse

-Mardi 20 nov : 17h : Perpignan et Clairmaternelle

-Mercredi 21 nov : 9h Canet élémentaire P et M.Curie / et Argelès

Stages

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages
syndicaux : Le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération !

**La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours
avant, délai de rigueur !**

- **08/11/2018** : S'en prendre aux fonctionnaires, c'est tendance ! Avec Benoît Teste
(inscription avant le 8 octobre)

- **09/11/2018** : Stage sur l'évaluation (des élèves et des enseignants) avec Paul Devin
(inscription avant le 9 octobre)

- **15/01/2019** : Stage sur l'inclusion scolaire (du côté des enseignants / Revendicatif)

- **05/02/2019** : Stage Maternelle

- **19/03/2019** : Stage Néo (de T1 à T3)

- **10/04/2019** : Stage Retraite

Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

🔴 Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

🔴 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

**Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et
nationalement, et ce n'est pas par hasard !**

**Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile
(mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos
collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD